

OBJET

FINANCES -
Immobilisations -
Fixation de la durée
des amortissements
comptables sur le budget
annexe Circuit / Clef des
Champs

==

RAPPORTEUR
M. le Président

Date de convocation :
10/12/19

Date d'affichage :
10/12/19

Nombre de Conseillers
en exercice : 76

Quorum : 39

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 73

Nombre de Conseillers
votant : 73

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS

Séance du 16 DÉCEMBRE 2019 à 18h00

en la salle des sports avenue Eric Jaulmes à 02100 ROUVROY.

Sont présents :

M. Xavier BERTRAND, M. Roland RENARD, Mme Frédérique MACAREZ, M. Guy DAMBRE, Mme Denise LEFEBVRE, M. Jérôme LECLERCQ, M. Alain VAN HYFTE, Mme Colette BLERLOT, M. Christian MOIRET, Mme Agnès POTEI, M. Freddy GRZEWICZAK, M. Paul GIRONDE, M. Michel BONO, M. Richard TELATYNSKI, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GASDON, M. Roland MORTELLI, M. Claude VASSET, M. Christian PIERRET, Mme Guylaine BROUTIN, M. Michel LANGLET, Mme Patricia KUKULSKI, M. Bernard DESTOMBES, M. Hugues VAN MAELE, M. Jean-Marie GONDRY, M. Fabien BLONDEL, M. Elie BOUTROY, M. Jean-Pierre MENET, M. Patrick MERLINAT, M. Christophe FRANCOIS, Mme Anne CARDON, M. Philippe LEMOINE, Mme Monique RYO, Mme Françoise JACOB, M. Philippe VIGNON, M. Frédéric ALLIOT, M. Alexis GRANDIN, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Dominique FERNANDE, Mme Monique BRY, Mme Sylvie ROBERT, M. José PEREZ, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Karim SAÏDI, M. Bernard DELAIRE, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Sandrine DIDIER, M. Philippe CAMELLE, Mme Djamila MALLIARD, Mme Mélanie MASSOT, M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, M. Olivier TOURNAY, M. Jean LEFEVRE, M. Roger LURIN, M. Michel LEFEVRE, M. Denis LIESSE.

Monsieur Jean-François DUSANTER suppléant de M. Jean-Claude DUSANTER, M. Christophe BOUTON suppléant de M. Jean-Marie ACCART, M. Philippe LOCOCHE suppléant de Mme Myriam HARTOG, Monsieur Patrick JULIEN suppléant de Mme Danielle LANCO, M. Emmanuel BRICOUT suppléant de M. Damien NICOLAS, Mme Edith FOUCART suppléant de M. Paul PREVOST

Sont excusés représentés :

M. Jean-Marc WEBER représenté(e) par M. Roland RENARD, M. Jean-Michel BERTONNET représenté(e) par M. Christian MOIRET, M. Gilles GILLET représenté(e) par M. Michel BONO, M. Alain RACHESBOEUF représenté(e) par M. Philippe LEMOINE, M. Jean-Marc BERTRAND représenté(e) par M. Roland MORTELLI, M. Christian HUGUET représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, Mme Marie-Anne VALENTIN représenté(e) par Mme Carole BERLEMONT

Absent(e)s :

M. Vincent SAVELLI, Mme Yvonne SAINT-JEAN, Mme Christine LEDORAY

Secrétaire de séance : Thomas DUDEBOUT

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2321-2-27°, R2321-1,

Considérant l'obligation pour les groupements de communes dont la population est égale ou supérieure à 3 500 habitants d'amortir les immobilisations,

Considérant l'ouverture au 1^{er} janvier 2017 d'un budget annexe Circuit / Clef des Champs,

Considérant la nécessité pour le Conseil de fixer par délibération les durées d'amortissement des immobilisations.

La délibération du 17 décembre 2012 a fixé pour la collectivité la durée des amortissements comptables sur le budget principal et sur les budgets annexes Eau potable et Assainissement. Afin d'assurer la sincérité du bilan et du résultat comptables du budget annexe Circuit en constatant par l'amortissement l'amoindrissement de la valeur des éléments de l'actif, il convient de délibérer pour le budget Circuit.

A l'exception des cas prévus à l'article R2321-1 du code général des collectivités territoriales, les durées d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles sont fixées pour chaque bien ou chaque catégorie de biens par l'assemblée délibérante.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- d'approuver les durées d'amortissement présentées en annexe, s'appliquant aux amortissements linéaires pratiqués à compter du 01/01/2020.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 70 voix pour et 3 abstentions adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, M. Olivier TOURNAY.

Pour extrait conforme,



Le Président

Xavier BERTRAND

Réception par le préfet : 06/01/20

Publication : 24/12/19

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation

ANNEXE

Budget annexe Circuit (instruction M4)

| Catégories de biens | Durées d'amortissement |
|--|-----------------------------------|
| Biens de faible valeur (<500 €) | 1 an |
| Logiciels | 2 ans |
| Autres agencements et aménagements de terrain | 20 ans |
| Bâtiments | 50 ans |
| Installations générales, agencements, aménagements des constructions | 15 ans |
| Matériel industriel | 20 ans |
| Outillage industriel | 8 ans |
| Agencements et aménagements du matériel et outillage industriel | 20 ans |
| Matériel de transport | 5 ans |
| Matériel de bureau | 6 ans |
| Matériel informatique | 5 ans |
| Mobilier | 12 ans |
| Autres immobilisations corporelles | 8 ans |